

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le dix-neuf juin deux mille vingt à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,
sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 42
DATE DE LA CONVOCATION	12/06/2020
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	26/06/2020

OBJET :**Vente semi remorque****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Pascale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSEYRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Bruno PATRON , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Charlotte KUENTZ , M. Christophe PIERREL , Mme Isabelle DAVID , M. Thierry RESLINGER , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Christiane BAR procuration à Mme Rolande LESBROS

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Claude BOUTRON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Suite à l'acquisition d'une nouvelle semi-remorque à Fond Mouvant Alternatif auprès de la société LEGRAS INDUSTRIES, la Communauté d'Agglomération GAP TALLARD DURANCE qui assure la compétence de collecte et traitement des déchets ménagers, a fait réintégrer ce véhicule à la commune de GAP conformément au procès verbal de mise à disposition des biens.

La semi remorque de marque LEGRAS INDUSTRIES immatriculée BJ 938 FS a été mise en 1ère circulation en 2005 pour un montant actif de 83 214,20 €.

Suite à une demande auprès de plusieurs prestataires de services dans le domaine du transport des déchets et auprès de ferrailleurs, la SAS KINTZ FRERES a proposé de racheter ce bien pour une valeur de 5 000 euros.

La cession de la semi-remorque excède 4 600 euros, il est donc nécessaire qu'une délibération soit prise pour autoriser la vente du bien.

Décision:

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2241-1 relatif à la vente de véhicules communaux;

VU le certificat administratif de réintégration dans le patrimoine communal du 24 février 2020,

VU la proposition financière de la SAS KINTZ FRÈRES du 4 juillet 2019,

Je vous propose :

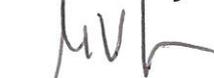
Article 1 : d' accepter la vente du bien communal de 5 000 euros et de signer tous les documents relatifs à la cession du véhicule et de faire toutes les démarches auprès des autorités compétentes,

Article 2 : de sortir le bien de l'inventaire communal.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 43

Le Maire-Adjoint



Vincent MEDILI

Transmis en Préfecture le : 29 JUIN 2020

Affiché ou publié le : 29 JUIN 2020